

REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE VIANDEN

Séance publique du 18 octobre 2023

Date de la convocation publique: 12.10.23

Date de la convocation des conseillers: 12.10.23

Présents: M. WEYRICH François, Bourgmestre, MM. PETRY Paul, MAJERUS Henri, Echevins, M. KLASSEN Jean-Marie, M. VINANDY Jean-Claude, MME SCHAEFFER Patty, Mme MARQUES CONSTANTINO Adelaïde, M. DÜBBERS André, M. RODRIGUES TEIXEIRA Fernando José ; conseillers communaux, M. Pol Schaus, secrétaire communal

Absent(s):exc.:

Absent(s):non exc.:

Point de l'ordre du jour: 09b

Objet: Règlement-taxe pour la location de vaisselle

Le Conseil Municipal

Vu l'élaboration d'un règlement relatif à la location de vaisselle ;

Considérant que le budget 2023 prévoit à l'article 2/860/706080/99001 Recettes provenant de fêtes publiques le crédit de 100€ ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi et procédé au vote

Décide à l'unanimité des voix

D'arrêter le règlement-taxe suivant :

Article 1: Les tarifs

a) Matériels manquants et/ou endommagés

Gobelets 0,3l (Par pièce)	0,50€
Verres à vin / crémant (Par pièce)	1,50€
Tasse (Par pièce)	3,00€
Bac de rangement (Par pièce)	30,00€

b) Frais de nettoyage

Goblet 0,3l ((Par pièce)	0,13€
Goblet à vin 0,2l (Par pièce)	0,10€

Les recettes seront comptabilisées à l'article 2/860/706080/99001- Recettes provenant de fêtes publiques.

Prie

l'autorité supérieure de bien vouloir approuver la présente

En séance, date que dessus.